

Les élections du Conseil d'administration de la CNRACL se tiendront du 1^{er} au 15 mars. Il sera possible de voter soit de façon électronique par internet soit par correspondance.

Pour ces deux modalités, le matériel nécessaire au vote sera adressé à chaque électeur. **Afin de s'assurer de bien recevoir le matériel de vote, il est donc recommandé à tout électeur de vérifier son inscription sur les listes électorales et d'actualiser ses coordonnées.**

Plus d'infos sur l'organisation du conseil d'administration de la CNRACL :

<https://www.cnrACL.retraites.fr/nous-connaître/elections-cnrACL-2021/lorganisation-des-elections-du-conseil-dadministration-de-la-cnrACL/le-conseil-dadministration-de-la-cnrACL-comment-ca-marche>

• QUI EST CONCERNÉ ?

Les agents concernés sont les fonctionnaires stagiaires ou titulaires affiliés à la CNRACL au 1^{er} septembre 2020, quelle que soit leur position statutaire (y compris titulaire d'une pension de réversion servie par la CNRACL).

• CALENDRIER

VÉRIFICATION DE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES

Quand ? Jusqu'au 19 décembre 2020

Comment vérifier mon inscription ? Sur les listes partielles consultables sur mon lieu de travail (accueil de la DGRH) ou sur le site CNRACL à partir du 1^{er} décembre

Comment faire une demande de rectification pour un ajout, une radiation ou une modification du collège d'appartenance ? Via le formulaire de demande de rectification à télécharger sur le site de la CNRACL et à retourner à la CNRACL à l'adresse suivante : Élections CNRACL Rectification - Rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex

ACTUALISATION DES COORDONNÉES

Quand ? Jusqu'au 11 janvier 2021

Quelles informations ? Adresse postale et état civil

Comment consulter ? Via mon espace personnel actif ou sur les listes électorales partielles consultables à l'accueil de la DGRH ou sur le site de la CNRACL

Comment modifier ? En appelant au 05 57 57 91 00 de 9 h à 17 h 30

• COMMENT VOTER ?

Il sera possible de voter soit par internet soit par correspondance.

VOTER PAR INTERNET

Du 1^{er} mars 2021 à 9 h au 15 mars 2021 à 18 h

Vous recevrez accompagnant votre matériel de vote, un moyen d'authentification, composé d'un identifiant et d'un mot de passe, générés de façon aléatoire, permettant de vous connecter à la plateforme de vote. Il sera possible de voter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou téléphone connecté à internet.

VOTER PAR CORRESPONDANCE

Dès réception de votre matériel de vote et jusqu'au 15 mars 2021, le cachet de la poste faisant foi. Vous recevrez avant l'ouverture du scrutin le matériel de vote accompagné d'une instruction. Il faudra alors retourner votre carte T préaffranchie après y avoir apposé l'étiquette de vote correspondant à votre choix.

- [Toutes les informations sur l'élection](#)
- [La liste électorale du collège personnel en retraite](#)

Documents joints

elections_cnrACL.pdf

PDF | 285.93 Ko

elections_cnrACL_-_liste_electorale_du_college_personne_en_retraite.pdf

